

**La Corporation de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 30 avril 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 31



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (l'« École ») au 30 avril 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'École, qui comprennent :

- le bilan au 30 avril 2020;
- l'état des produits et charges pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes complémentaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'École conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'École à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'École ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'École.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'École;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'École à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'École à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal (Québec)
Le 30 septembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Bilan

Au 30 avril 2020

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF										
Court terme										
Encaisse	21 805 188	17 767 046	—	—	475	475	90 119	44 087	21 895 782	17 811 608
Subventions à recevoir (note 5)	14 797 398	13 506 647	—	—	1 385 716	2 622 977	—	—	16 183 114	16 129 624
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	7 081 413	4 871 606	2 574 778	2 131 910	—	—	450 573	528 550	10 106 764	7 532 066
Frais payés d'avance	1 393 982	1 533 590	—	—	—	—	—	—	1 393 982	1 533 590
Avances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	(17 897 065)	(8 505 038)	43 431 062	48 211 968	6 282 662	(2 710 107)	(31 816 659)	(36 996 823)	—	—
	<u>27 180 916</u>	<u>29 173 851</u>	<u>46 005 840</u>	<u>50 343 878</u>	<u>7 668 853</u>	<u>(86 655)</u>	<u>(31 275 967)</u>	<u>(36 424 186)</u>	<u>49 579 642</u>	<u>43 006 888</u>
Long terme										
Subventions à recevoir	—	—	—	—	157	—	—	—	157	—
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 6)	3 080 366	3 073 835	—	—	—	—	—	—	3 080 366	3 073 835
Placements (note 7)	97 712	99 063	333 088	306 827	—	—	66 334 282	71 190 041	66 765 082	71 595 931
Immobilisations corporelles (note 8)	—	—	—	—	194 299 532	177 638 748	—	—	194 299 532	177 638 748
Actifs incorporels (note 9)	—	—	—	—	555 448	1 016 686	—	—	555 448	1 016 686
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 10)	4 274 100	29 628 400	—	—	—	—	—	—	4 274 100	29 628 400
	<u>7 452 178</u>	<u>32 801 298</u>	<u>333 088</u>	<u>306 827</u>	<u>194 855 137</u>	<u>178 655 434</u>	<u>66 334 282</u>	<u>71 190 041</u>	<u>268 974 685</u>	<u>282 953 600</u>
	<u>34 633 094</u>	<u>61 975 149</u>	<u>46 338 928</u>	<u>50 650 705</u>	<u>202 523 990</u>	<u>178 568 779</u>	<u>35 058 315</u>	<u>34 765 855</u>	<u>318 554 327</u>	<u>325 960 488</u>
PASSIF										
Court terme										
Emprunts bancaires (note 11)	—	—	—	—	6 514 000	—	—	—	6 514 000	—
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	29 813 906	30 601 466	79 334	5 761	2 685 309	814 626	128 884	76 092	32 707 433	31 497 945
Produits reportés (note 13)	7 122 334	7 285 334	—	—	—	—	—	—	7 122 334	7 285 334
Dû à des organismes apparentés, sans intérêt	6 580	7 798	—	—	—	—	—	—	6 580	7 798
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 15)	—	—	—	—	16 868 545	27 560 226	—	—	16 868 545	27 560 226
Apports reportés (note 14)	—	—	24 487 498	24 510 480	—	—	—	—	24 487 498	24 510 480
	<u>36 942 820</u>	<u>37 894 598</u>	<u>24 566 832</u>	<u>24 516 241</u>	<u>26 067 854</u>	<u>28 374 852</u>	<u>128 884</u>	<u>76 092</u>	<u>87 706 390</u>	<u>90 861 783</u>
Long terme										
Dette à long terme (note 15)	—	—	—	—	70 388 247	54 891 140	—	—	70 388 247	54 891 140
Apports reportés (note 16)	—	—	21 772 096	26 134 464	16 682 703	14 064 443	—	—	38 454 799	40 198 907
	<u>36 942 820</u>	<u>37 894 598</u>	<u>46 338 928</u>	<u>50 650 705</u>	<u>113 138 804</u>	<u>97 330 435</u>	<u>128 884</u>	<u>76 092</u>	<u>196 549 436</u>	<u>185 951 830</u>
SOLDES DE FONDS										
Non affectés	(4 955 977)	71 115	—	—	—	—	—	—	(4 955 977)	71 115
Affectations d'origine interne (note 17)	2 646 251	24 009 436	—	—	18 107 551	19 135 131	4 972 627	4 972 627	25 726 429	48 117 194
Affectations d'origine externe	—	—	—	—	—	—	29 956 804	29 717 136	29 956 804	29 717 136
Investis en immobilisations	—	—	—	—	71 277 635	62 103 213	—	—	71 277 635	62 103 213
	<u>(2 309 726)</u>	<u>24 080 551</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>89 385 186</u>	<u>81 238 344</u>	<u>34 929 431</u>	<u>34 689 763</u>	<u>122 004 891</u>	<u>140 008 658</u>
	<u>34 633 094</u>	<u>61 975 149</u>	<u>46 338 928</u>	<u>50 650 705</u>	<u>202 523 990</u>	<u>178 568 779</u>	<u>35 058 315</u>	<u>34 765 855</u>	<u>318 554 327</u>	<u>325 960 488</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Pour le Conseil,

Aéline Desmarais

Administrateur

F. A. P.

Administrateur

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Produits et charges

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30	2020-04-30	2019-04-30
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Subventions								
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	87 005 302	87 240 714	1 630 061	1 593 803	7 235 308	4 249 959	95 870 671	93 084 476
Autres ministères provinciaux	—	—	2 231 169	2 383 215	447	447	2 231 616	2 383 662
Fédérales	1 132 429	966 916	3 955 991	3 742 677	515 571	432 708	5 603 991	5 142 301
Autres – gouvernementales	—	—	—	138	—	—	—	138
Autres – non gouvernementales	37 482	—	172 618	337 831	—	—	210 100	337 831
Droits de scolarité	46 675 747	44 194 758	—	—	—	—	46 675 747	44 194 758
Cotisations des étudiants	4 077 427	3 946 799	—	—	—	—	4 077 427	3 946 799
Apports de particuliers et de corporations	108 294	115 334	519 996	358 000	—	—	628 290	473 334
Produits nets (pertes) de placements (note 3)	(541 092)	1 018 604	1 880 274	1 725 029	25 802	25 771	1 364 984	2 769 404
Projets universitaires	—	—	3 939 760	3 085 982	—	—	3 939 760	3 085 982
Frais indirects de recherche	(48)	(2 381)	48	2 381	—	—	—	—
Services à la collectivité	12 384 477	10 947 522	5 222 361	5 180 813	—	—	17 606 838	16 128 335
Entreprises auxiliaires	3 638 420	3 562 900	—	—	—	—	3 638 420	3 562 900
Services rendus à l'extérieur								
Enseignement et recherche	2 409 462	1 802 590	3 705 922	2 298 645	—	—	6 115 384	4 101 235
Autres	655 233	902 690	370 322	175 190	—	—	1 025 555	1 077 880
Contributions de la Fondation HEC Montréal et d'autres sociétés contrôlées	21 912	129 888	3 239 206	3 320 182	9 670	5 566	3 270 788	3 455 636
	<u>157 605 045</u>	<u>154 826 334</u>	<u>26 867 728</u>	<u>24 203 886</u>	<u>7 786 798</u>	<u>4 714 451</u>	<u>192 259 571</u>	<u>183 744 671</u>
Charges								
Enseignement et recherche	85 702 688	84 291 883	15 946 019	13 680 052	—	—	101 648 707	97 971 935
Soutien à l'enseignement et à la recherche	16 944 146	15 555 790	—	—	—	—	16 944 146	15 555 790
Soutien institutionnel	26 795 473	26 952 375	314 599	288 699	—	—	27 110 072	27 241 074
Services aux étudiants	5 295 951	5 272 711	5 186 993	4 837 800	—	—	10 482 944	10 110 511
Services à la collectivité	10 982 917	9 607 999	5 190 102	5 133 094	—	—	16 173 019	14 741 093
Entreprises auxiliaires	1 651 515	1 786 751	—	—	—	—	1 651 515	1 786 751
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(1 873 200)	(1 668 000)	—	—	—	—	(1 873 200)	(1 668 000)
Intérêts et frais financiers (note 15)	32 795	30 586	—	—	2 131 645	2 170 789	2 164 440	2 201 375
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	—	6 077	229 546	6 077	229 546
Biens sous le seuil de capitalisation	—	—	—	—	79 507	28 515	79 507	28 515
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	8 224 408	8 027 603	8 224 408	8 027 603
Amortissement des actifs incorporels	—	—	—	—	686 471	698 375	686 471	698 375
	<u>145 532 285</u>	<u>141 830 095</u>	<u>26 637 713</u>	<u>23 939 645</u>	<u>11 128 108</u>	<u>11 154 828</u>	<u>183 298 106</u>	<u>176 924 568</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	<u>12 072 760</u>	<u>12 996 239</u>	<u>230 015</u>	<u>264 241</u>	<u>(3 341 310)</u>	<u>(6 440 377)</u>	<u>8 961 465</u>	<u>6 820 103</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal
Évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total	
	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde de fonds au début	24 080 551	22 566 167	—	—	81 238 344	76 150 024	34 689 763	34 460 108	140 008 658	133 176 299
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	12 072 760	12 996 239	230 015	264 241	(3 341 310)	(6 440 377)	—	—	8 961 465	6 820 103
Apports reçus à titre de dotations	—	—	—	—	—	—	239 668	203 856	239 668	203 856
Virements interfonds (note 4)	(11 235 537)	(11 290 255)	(230 015)	(264 241)	11 465 552	11 528 697	—	25 799	—	—
Réévaluations et autres éléments	(27 227 500)	(191 600)	—	—	—	—	—	—	(27 227 500)	(191 600)
Apport d'œuvres d'art	—	—	—	—	22 600	—	—	—	22 600	—
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	<u>(2 309 726)</u>	<u>24 080 551</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>89 385 186</u>	<u>81 238 344</u>	<u>34 929 431</u>	<u>34 689 763</u>	<u>122 004 891</u>	<u>140 008 658</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 961 465	6 820 103
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	4 464 491	(134 526)
Subvention du MEES	(25 212 994)	(12 819 071)
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles	6 077	229 546
Revenus sur fonds communs de placement sous forme de distributions réinvesties	(863 685)	(3 695 274)
Amortissements des immobilisations corporelles	8 224 408	8 027 603
Amortissements des actifs incorporels	686 471	698 375
Amortissements des apports afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(551 489)	(464 492)
Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs	(1 873 200)	(1 668 000)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(6 715 364)</u>	<u>16 636 078</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(12 873 820)</u>	<u>13 630 342</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(4 686 275)	(462 257)
Cessions de placements et d'immobilisations corporelles	5 957 966	1 863 655
Immobilisations corporelles	(24 408 946)	(32 785 165)
Actifs incorporels	<u>(224 072)</u>	<u>(300 763)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(23 361 327)</u>	<u>(31 684 530)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	6 514 000	—
Emprunts à long terme	32 365 652	22 042 149
Dû à des organismes apparentés	(1 218)	(263 976)
Apports reçus à titre de dotations	239 668	203 856
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>1 201 219</u>	<u>8 936</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>40 319 321</u>	<u>21 990 965</u>
Variation nette de l'encaisse		
Encaisse au début	<u>17 811 608</u>	<u>13 874 831</u>
Encaisse à la fin	<u>21 895 782</u>	<u>17 811 608</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

1 – STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après l'« École »), constituée en vertu de la Loi sur la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les présents états financiers de l'École sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Principes de consolidation

L'École a fait le choix de ne pas consolider dans ses états financiers ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les informations financières nécessaires sont divulguées à la note 18.

Les participations dans les sociétés à but lucratif contrôlées et sous influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Comptabilité par fonds

Le Fonds de fonctionnement est utilisé pour toutes les activités courantes de l'École. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à la prestation de services, à l'administration ainsi qu'à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le Fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées par l'extérieur, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités liées à la recherche.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels, ainsi qu'à leur financement.

Le Fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donateurs dont le capital est maintenu intact et affecté, tout comme les produits, aux fins déterminées par le donateur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés à l'état des produits et charges et sont présentés au Fonds de fonctionnement au poste « Soutien institutionnel » au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'École sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements négociés sur des marchés actifs, soit les parts de fonds communs de placement et les actions de sociétés ouvertes, qui sont évalués à la juste valeur, et des placements en obligations que l'École a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'École détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'École détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée à l'état des produits et charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Lorsque l'École reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Améliorations des terrains et aires de stationnement	10 ou 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments acquis ou construits	40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	5 ans
Matériel et équipements	
Équipements informatiques	3 ans
Équipements de communication multimédia	5 ans
Mobilier et équipements de bureau	5 ans
Autres équipements	5 ans
Équipements spécialisés	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunications	10 ans
Actifs incorporels	
Logiciels	3 ans
Autre actif*	17 ans

* L'autre actif incorporel est composé d'un droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc. et est amorti en fonction des directives émises par le MEES selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en mai 2020.

Réduction de valeur

Lorsque l'École constate qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des produits et charges.

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et les collections reçues par don ou legs sont inscrites au Fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur à la date de l'apport si elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et elles ne sont pas amorties.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'École utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments non monétaires d'actif et de passif qui sont convertis au cours historique. Les gains ou les pertes de change afférents sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste « Soutien institutionnel ». Les gains ou les pertes de change sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont inclus dans les variations de la juste valeur présentées dans les produits nets de placements.

Régimes de retraite et d'assurance post-retraite

L'École constitue ses obligations en vertu des régimes de retraite et d'assurance post-retraite à prestations déterminées à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Plus particulièrement, l'École comptabilise au bilan ses obligations découlant des régimes de retraite et d'assurance post-retraite, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes. L'École détermine les obligations au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur les plus récentes évaluations actuarielles établies aux fins de la capitalisation, lesquelles correspondent à la date de fin d'exercice de l'École. Le coût total des régimes de retraite et d'assurance post-retraite comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, et il est comptabilisé à l'état des produits et charges sous le poste « Ajustement relatif aux avantages sociaux futurs ». Les réévaluations et autres éléments, qui comprennent les gains et pertes actuariels relatifs aux obligations, la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les produits d'intérêts imputés en réduction du coût financier ainsi que le coût des services passés, sont comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds sous un poste distinct. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés à l'état des produits et charges au cours d'un exercice ultérieur.

Constatation des produits

Apports

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du Fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, ainsi que les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds appropriés.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Autres sources de produits

Pour les produits provenant d'autres sources, ils sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

En fonction des spécificités des autres sources de produits, les principes suivants sont suivis :

Droits de scolarité et cotisations des étudiants

Les droits de scolarité et cotisations des étudiants sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dans l'exercice où ces droits de scolarité et ces cotisations sont payés. Chaque année, les sommes reçues de ces droits et cotisations couvrent une certaine portion des sessions scolaires de l'exercice suivant. Ainsi, les sommes perçues pour l'exercice subséquent à la date des états financiers sont présentées comme produits reportés.

Projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur

Les produits de projets universitaires, services à la collectivité, entreprises auxiliaires et services rendus à l'extérieur sont constitués de la vente de divers biens et de la fourniture de services par l'École. Les ventes de produits sont constatées uniquement lorsque le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle. Les montants facturés ou reçus, selon les conditions des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés. Pour certains projets universitaires, les produits de services sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement des travaux.

Frais indirects de contrats de recherche

Les frais indirects de contrats de recherche représentent la contribution, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des tierces parties aux frais indirects pour les activités de recherche qu'ils financent. La portion des montants perçus relativement aux exercices subséquents est présentée comme produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits de dividendes, les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits nets de placements (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits de dividendes sur les placements en actions cotées sont constatés à compter de la date ex-dividende, et les produits de dividendes sur les placements en actions d'une société fermée sont constatés à la date de déclaration qui correspond à la date où la société obtient le droit de recevoir les dividendes.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'École a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les produits de dividendes ainsi que la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés l'état des produits et charges au poste « Produits nets de placements » du Fonds de fonctionnement.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés du Fonds avec restrictions ou du Fonds des immobilisations.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'École peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que l'École aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement régulier.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

3 – PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Variation de la juste valeur		
Tirée de ressources détenues à titre de dotations	(980 268)	(42 922)
Non affectée	<u>(1 583)</u>	<u>3 396</u>
	<u>(981 851)</u>	<u>(39 526)</u>
Produits nets des fonds communs de placement		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	<u>183 543</u>	<u>813 416</u>
Intérêts et dividendes		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	15 361	17 408
Non affectés	<u>241 855</u>	<u>227 306</u>
	<u>257 216</u>	<u>244 714</u>
	<u>(541 092)</u>	<u>1 018 604</u>
Produits amortis	<u>—</u>	<u>—</u>
	<u>(541 092)</u>	<u>1 018 604</u>
Fonds avec restrictions		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations et affectés à la recherche		
Variation de la juste valeur	(3 482 640)	174 052
Produits nets des fonds communs de placement	<u>807 443</u>	<u>3 154 707</u>
	<u>(2 675 197)</u>	<u>3 328 759</u>
Produits amortis (reportés)	<u>4 555 471</u>	<u>(1 603 730)</u>
	<u>1 880 274</u>	<u>1 725 029</u>
Fonds des immobilisations		
Produits nets des fonds communs de placement	<u>25 802</u>	<u>25 771</u>

Les produits nets tirés de ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	(781 364)	787 902
Sommes comptabilisées à titre d'apports reportés	<u>(2 675 197)</u>	<u>3 328 759</u>
	<u>(3 456 561)</u>	<u>4 116 661</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

4 – VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, des ressources grevées et non grevées d'affectations de 11 235 537 \$ (11 264 456 \$ au 30 avril 2019) et de 230 015 \$ (264 241 \$ au 30 avril 2019) ont été transférées respectivement du Fonds de fonctionnement et du Fonds avec restrictions au Fonds des immobilisations. Ces transferts se détaillent comme suit : 1 656 776 \$ (2 836 215 \$ au 30 avril 2019) afin de financer les sorties nettes de fonds relatives aux immobilisations, 225 775 \$ (227 482 \$ au 30 avril 2019) pour compenser la dépense d'amortissement des garderies et de la résidence et 9 583 000 \$ (8 465 000 \$ au 30 avril 2019) pour des projets futurs en immobilisations.

Aucun montant pour les ressources non grevées d'affectations (25 799 \$ au 30 avril 2019) n'a été transféré du Fonds de fonctionnement au Fonds de dotation pour augmenter le capital permanent de ce fonds.

5 – SUBVENTIONS À RECEVOIR DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 30 avril ou à la disponibilité d'un surplus cumulé suffisant pour combler le montant du déficit annuel selon les règles du MEES	8 080 600	8 155 000
Subvention de contrepartie, dans le cadre du placement universitaire,		
à la suite des résultats des campagnes de financement	2 217 977	2 258 000
Subvention pour les besoins en locaux	847 600	1 028 529
Ajustement relativement au recomptage de la clientèle universitaire	3 681 300	1 987 900
Programme de mobilité internationale et de courts séjours à l'extérieur du Québec	630 000	—
Montant versé en trop par le MEES	(1 471 000)	—
Autres ajustements	810 921	77 218
	<u>14 797 398</u>	<u>13 506 647</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

6 – DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Droits de scolarité*	1 519 247	1 548 692
Sommes à recevoir d'autres universités	85 899	59 844
MEES – clientèle	92 291	79 403
Taxes à la consommation	650 422	199 535
Organismes sans but lucratif contrôlés	2 437 188	1 965 685
Organismes sans but lucratif apparentés	190 389	—
Organismes auxiliaires	201 981	133 631
Régime de retraite HEC Montréal	135 073	194 585
Autres sommes à recevoir	<u>1 768 923</u>	<u>690 231</u>
	<u>7 081 413</u>	<u>4 871 606</u>
Long terme		
MEES – clientèle	<u>3 080 366</u>	<u>3 073 835</u>
	<u>10 161 779</u>	<u>7 945 441</u>

* Ces droits de scolarité à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 379 280 \$ (739 371 \$ au 30 avril 2019).

Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	2 159 722	1 826 707
Prêts d'honneur	<u>415 056</u>	<u>305 203</u>
	<u>2 574 778</u>	<u>2 131 910</u>
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants*	428 369	503 430
Intérêts et dividendes	<u>22 204</u>	<u>25 120</u>
	<u>450 573</u>	<u>528 550</u>

* Ces prêts aux étudiants à recevoir sont présentés aux états financiers, déduction faite d'une provision pour dépréciation totale de 27 929 \$ (42 847 \$ au 30 avril 2019).

7 – PLACEMENTS

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Fonds de placement étudiants HEC	97 711	99 062
Participation dans Valorisation Gestion, société en commandite, à la valeur de consolidation	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>97 712</u>	<u>99 063</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

7 – PLACEMENTS (suite)

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Valeur de rachat de contrats d'assurance-vie	<u>333 088</u>	<u>306 827</u>
Fonds de dotation		
Fonds communs de placement du marché monétaire canadien	267 150	435 037
Fonds communs de placement du marché monétaire étranger	219 990	875 797
Actions canadiennes	918 200	1 161 342
Actions étrangères	3 105 125	2 905 880
Obligations canadiennes	560 448	155 976
Obligations étrangères	80 551	80 122
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	680 266	450 519
Fonds de placement étudiants HEC	97 711	99 062
Fonds de placement Fonds HEC Montréal*	60 399 916	65 026 306
Placements transitoires	4 925	—
	<u>66 334 282</u>	<u>71 190 041</u>

* Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par un fiduciaire sous la gestion de gestionnaires de portefeuille externes. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de l'École, de la Fondation HEC Montréal et du Programme surcomplémentaire de retraite. La quote-part de l'École dans ce fonds regroupé est de 48,28 % (48,89 % au 30 avril 2019).

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	Valeur de marché	Valeur de marché
	\$	\$
Placements du Fonds HEC Montréal		
Trésorerie	1 391 393	436 939
Marché monétaire court terme	340 623	—
Obligations	16 254 958	11 354 217
Titres adossés à des créances	—	114 086
Actions canadiennes	15 431 858	18 011 428
Actions étrangères	13 270 270	23 007 146
Fonds communs de placement		
Actions canadiennes	—	21 637
Actions étrangères	33 324 120	28 783 781
Immobilier canadien	12 456 658	11 113 256
Immobilier mondial	5 921 726	5 442 425
Placements privés	4 039 740	1 256 711
Autres placements canadiens	9 662 938	21 829 907
Autres placements étrangers	12 999 573	11 639 460
	<u>125 093 857</u>	<u>133 010 993</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020-04-30			2019-04-30
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains				
Terrains	39 369 980	—	39 369 980	36 756 847
Améliorations des terrains et aires de stationnement	10 170 966	9 858 394	312 572	379 855
Bâtiments				
Bâtiments acquis ou construits	90 672 845	46 166 734	44 506 111	46 321 930
Améliorations majeures aux bâtiments	107 598 570	40 681 338	66 917 232	65 458 835
Rénovations et construction en cours	33 357 181	—	33 357 181	17 569 848
Améliorations locatives	909 875	787 802	122 073	—
Matériel et équipements				
Équipements informatiques	20 899 023	19 428 675	1 470 348	1 860 827
Équipements de communication multimédia	7 259 787	6 610 094	649 693	826 643
Mobilier et équipements de bureau	7 936 040	7 024 163	911 877	958 646
Autres équipements	5 518 301	4 750 610	767 691	1 072 578
Équipements spécialisés	244 560	244 560	—	—
Documents de bibliothèque	14 658 785	13 502 440	1 156 345	1 198 523
Manuels pédagogiques	8 446 883	8 200 584	246 299	352 981
Matériel roulant	366 575	283 148	83 427	56 178
Réseaux de télécommunications	4 325 425	647 520	3 677 905	4 096 859
Œuvres d'art et collections	750 798	—	750 798	728 198
	352 485 594	158 186 062	194 299 532	177 638 748

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2019 étaient respectivement de 327 739 078 \$ et de 150 100 330 \$. Des acquisitions totales de l'exercice terminé le 30 avril 2020, 2 169 613 \$ (1 824 998 \$ en 2019) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Projet d'édifice au centre-ville de Montréal

HEC Montréal a obtenu l'approbation lui permettant de mettre en œuvre le projet d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal. À la suite d'une autorisation du conseil des ministres le 11 juillet 2019, le coût du projet a été révisé à 235 200 303 \$ dont 108 504 772 \$ est financé par le gouvernement du Québec et 126 695 531 \$ par HEC Montréal et la Fondation HEC Montréal.

Au 30 avril 2020, le montant des travaux s'élève à 56 919 412 \$ (38 940 454 \$ au 30 avril 2019) pour l'acquisition du terrain de la Fabrique, l'élaboration des plans et devis définitifs et la réalisation du projet. L'ouverture officielle de ce nouvel édifice est prévue pour l'automne 2022.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

9 – ACTIFS INCORPORELS

			<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	4 624 520	4 073 458	551 062	959 668
Autre actif	894 737	890 351	4 386	57 018
	<u>5 519 257</u>	<u>4 963 809</u>	<u>555 448</u>	<u>1 016 686</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 30 avril 2019 étaient respectivement de 5 294 024 \$ et de 4 277 338 \$. Des acquisitions totales de l'exercice terminé le 30 avril 2020, 2 170 \$ (1 009 \$ en 2019) sont incluses dans les créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

10 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Description des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'École offre des avantages sociaux futurs à toute personne engagée à temps plein et à titre permanent, et à toute autre personne engagée autrement qu'à temps plein et à titre permanent si elle satisfait à certaines conditions prévues par les régimes.

L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2017, et celle du régime d'assurance post-retraite a été effectuée au 31 mars 2020.

Régimes de retraite à prestations déterminées

L'École offre des régimes de retraite à prestations déterminées garantissant le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations de retraite liées au service avant le 1^{er} janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes, tandis que les prestations de retraite liées au service à partir du 1^{er} janvier 2000 font l'objet, chaque année, d'une majoration correspondant à l'indice des rentes moins 3 % (laquelle ne peut être négative).

La situation de capitalisation des régimes de retraite s'établit comme suit :

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)		
Obligations au titre des prestations déterminées	408 986 800	413 958 100
Juste valeur des actifs des régimes	418 177 800	446 914 900
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées*	<u>9 191 000</u>	<u>32 956 800</u>
Régime de retraite (PSR)		
Obligations au titre des prestations déterminées	4 280 800	4 232 500
Juste valeur des actifs des régimes	8 148 100	9 272 900
Situation de capitalisation – excédent et actif au titre des prestations déterminées*	<u>3 867 300</u>	<u>5 040 400</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

10 – RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Régime d'assurance post-retraite

L'École offre un régime d'assurance post-retraite qui consiste en un régime d'assurance vie non contributif et en un régime d'assurance maladie contributif pour lesquels les cotisations des salariés sont ajustées annuellement.

La situation de capitalisation du régime d'assurance post-retraite s'établit comme suit :

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Obligations au titre des prestations déterminées	<u>8 784 200</u>	<u>8 368 800</u>
Situation de capitalisation – déficit et passif au titre des prestations déterminées*	<u>8 784 200</u>	<u>8 368 800</u>

* Au 30 avril 2020, l'actif au titre des avantages sociaux futurs est de 4 274 100 \$ (29 628 400 \$ au 30 avril 2019).

Charges des avantages sociaux futurs

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Régime de retraite (RRHEC)	<u>4 070 500</u>	3 745 800
Régime de retraite (PSR)	<u>(274 600)</u>	(264 300)
Assurance post-retraite	<u>787 400</u>	<u>960 000</u>
	<u>4 583 300</u>	<u>4 441 500</u>

11 – EMPRUNTS BANCAIRES

L'École dispose d'une ouverture de crédit, d'un montant maximal autorisé de 26 500 000 \$ au 30 avril 2020 (32 500 000 \$ au 30 avril 2019) et portant intérêt au taux de 2,95 % au 30 avril 2020 (3,95 % au 30 avril 2019). Selon une entente avec le MEES, le maximum autorisé est déterminé annuellement à partir d'un budget de caisse approuvé par la direction. À compter du 1er juin 2020, le montant autorisé est de 40 000 000 \$. Au 30 avril 2020, aucune portion de cette ouverture de crédit n'était utilisée.

À compter du 11 février 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 93 817 679 \$, financé par le MEES, au taux CDOR majoré de 0,05 %. Au 30 avril 2020, le solde utilisé de la marge de crédit est de 6 073 000 \$ au taux d'intérêt effectif de 0,55 %.

À compter du 11 février 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 14 687 000 \$, financé par le MEI, au taux CDOR majoré de 0,05 %. Au 30 avril 2020, le solde utilisé de la marge de crédit est de 441 000 \$ au taux d'intérêt effectif de 0,55 %.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

11 – EMPRUNTS BANCAIRES (suite)

À compter du 8 juillet 2020, l'École dispose d'une marge de crédit spécifiquement pour le financement de la construction d'un nouvel édifice au centre-ville de Montréal d'un montant maximal autorisé de 55 000 000 \$ au taux de référence, CDOR majoré de 0,08 %. L'entente de financement est valide jusqu'au 30 décembre 2022. Cette marge de crédit sera convertie, à long terme, en une première tranche de 20 000 000 \$ en décembre 2021 et le solde de la marge sera financé par une deuxième tranche soit jusqu'à 35 000 000 \$ vers décembre 2022.

12 – CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Court terme		
Fournisseurs et charges à payer	12 440 642	11 543 186
Salaires et charges sociales	7 755 007	9 594 534
Vacances et journées de maladie à payer	<u>9 618 257</u>	<u>9 463 746</u>
	<u>29 813 906</u>	<u>30 601 466</u>

Au 30 avril 2020, les sommes à remettre à l'État totalisent 3 283 055 \$ (2 859 480 \$ au 30 avril 2019).

13 – PRODUITS REPORTÉS

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité	1 243 904	1 790 195
Services à la collectivité et autres	<u>5 878 430</u>	<u>5 495 139</u>
	<u>7 122 334</u>	<u>7 285 334</u>

14 – APPORTS REPORTÉS À COURT TERME

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Solde au début	24 510 480	21 123 892
Montants encaissés au cours de l'exercice	26 490 241	26 993 205
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(25 483 570)	(22 699 914)
Transferts vers les Fonds de fonctionnement et des immobilisations	<u>(1 029 653)</u>	<u>(906 703)</u>
Solde à la fin	<u>24 487 498</u>	<u>24 510 480</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

15 – DETTE À LONG TERME

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Billets à payer		
5,115 %, remboursable par versements annuels de 523 680 \$, capital seulement, et par un versement final de 3 621 120 \$ en janvier 2023	4 668 480	5 192 160
2,4370 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 23 008 017 \$ en décembre 2019	—	23 008 017
3,056 %, remboursable par versements annuels de 389 462 \$, capital seulement et échéant en mars 2028	3 115 692	3 505 154
1,435 %, remboursable par versements annuels de 1 257 289 \$, capital seulement, et par un versement final de 9 970 846 \$ en mars 2021	9 970 846	11 228 134
3,197 %, remboursable par versements annuels de 305 920 \$, capital seulement et échéant en juin 2042	7 036 160	7 342 080
2,933 %, remboursable par versements annuels de 369 111 \$, capital seulement et échéant en décembre 2042	8 489 560	8 858 672
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 310 533 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 652 534 \$ en décembre 2027	10 826 267	12 136 800
3,231 %, remboursable par versements annuels de 369 214 \$, capital seulement et échéant en décembre 2043	9 509 135	9 905 349
2,054 %, remboursable par versements annuels de 448 400 \$, capital seulement et échéant en novembre 2024	2 242 000	—
2,549 %, remboursable par versements annuels de 489 048 \$, capital seulement et échéant en novembre 2039	9 780 965	—
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 665 330 \$, capital seulement, et par un versement final de 1 685 374 \$ en décembre 2027	<u>20 342 687</u>	—
	<u>85 981 792</u>	<u>81 176 366</u>
Prêt de la Fondation HEC Montréal, sans intérêt ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2023	<u>1 275 000</u>	<u>1 275 000</u>
	<u>87 256 792</u>	<u>82 451 366</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>16 868 545</u>	<u>27 560 226</u>
	<u>70 388 247</u>	<u>54 891 140</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

15 – DETTE À LONG TERME (suite)

Billets à payer

Les billets à payer sont garantis, capital et intérêts, par les subventions votées annuellement par le gouvernement du Québec. Les remboursements sont effectués à même des versements finaux du gouvernement.

Les versements à effectuer sur les billets à payer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 46 509 421 \$, soit 16 868 545 \$ en 2021, 6 897 699 \$ en 2022, à 9 995 139 \$ en 2023, à 6 374 019 \$ en 2024 et à 6 374 019 \$ en 2025.

Intérêts et frais financiers

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 avril 2020 se ventilent comme suit :

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Frais financiers	<u>32 795</u>	<u>30 586</u>
Fonds des immobilisations		
Intérêts sur les emprunts bancaires	132 254	136 403
Intérêts sur la dette à long terme	<u>1 999 391</u>	<u>2 034 386</u>
	<u>2 131 645</u>	<u>2 170 789</u>

16 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Dotation		
Solde au début	25 324 873	23 757 043
Produits de placements	2 522 728	3 202 535
Gains non matérialisés (pertes non matérialisées) sur placements	(5 153 911)	29 899
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(1 924 288)</u>	<u>(1 664 604)</u>
Solde à la fin	<u>20 769 402</u>	<u>25 324 873</u>
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie		
Solde au début	306 827	287 613
Variation de la juste valeur	<u>26 260</u>	<u>19 214</u>
Solde à la fin	<u>333 087</u>	<u>306 827</u>
Apports reportés		
Solde au début	502 764	406 711
Variation de l'exercice	<u>166 843</u>	<u>96 053</u>
Solde à la fin	<u>669 607</u>	<u>502 764</u>
	<u>21 772 096</u>	<u>26 134 464</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

16 – APPORTS REPORTÉS À LONG TERME (suite)

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Solde au début	14 064 443	8 172 211
Augmentation liée aux acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	3 169 749	6 356 724
Montant constaté à titre d'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	<u>(551 489)</u>	<u>(464 492)</u>
Solde à la fin	<u>16 682 703</u>	<u>14 064 443</u>

17 – SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Avantages sociaux futurs	—	21 400 000
Fonds affectés à la recherche	<u>2 646 251</u>	<u>2 609 436</u>
	<u>2 646 251</u>	<u>24 009 436</u>
Fonds des immobilisations		
Fonds affectés à des projets futurs en immobilisations	<u>18 107 551</u>	<u>19 135 131</u>
Fonds de dotation		
Capital*		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	2 000 000	2 000 000
Fonds pédagogique	1 200 000	1 200 000
Fonds de dépannage	1 023 319	1 023 319
Projets internationaux	500 000	500 000
Autres	<u>249 308</u>	<u>249 308</u>
	<u>4 972 627</u>	<u>4 972 627</u>

* Le capital a été transféré au Fonds de dotation d'une manière permanente sur décision du Conseil d'administration.

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation HEC Montréal, la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal, Gestion, Revue internationale de gestion (ci-après la « Revue ») et Valorisation Gestion, société en commandite. Elles sont toutes des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, à l'exception de Valorisation Gestion, société en commandite. Les états financiers de la Fondation HEC Montréal, de la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et de la Revue sont disponibles sur demande.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Il n'existe pas de différence significative dans les méthodes comptables de l'École par rapport aux organismes contrôlés. Après la fin d'exercice des organismes contrôlés, la propagation du virus de la COVID-19 a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers. Pour les organismes contrôlé, ces événements sont susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercices.

Les états financiers condensés au 31 décembre 2019 pour la Fondation HEC Montréal, au 31 mai 2020 pour la Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal et pour la Revue au 30 avril 2020 sont les suivants :

Fondation HEC Montréal

La Fondation HEC Montréal est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle a pour objet de mobiliser les donateurs afin de recueillir les fonds nécessaires au soutien des projets de l'École.

	<u>2019-12-31</u>	<u>2018-12-31</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>67 413 858</u>	<u>61 765 801</u>
Passif à court terme	2 583 226	4 181 418
Apports reportés	20 426 880	18 218 968
Actifs nets	<u>44 403 752</u>	<u>39 365 415</u>
	<u>67 413 858</u>	<u>61 765 801</u>
Résultats des activités		
Produits	14 022 622	7 554 849
Charges	<u>(479 366)</u>	<u>(348 830)</u>
Résultats excédentaires avant contributions à l'École et à d'autres organismes	13 543 256	7 206 019
Contribution à l'École	(7 549 418)	(6 562 516)
Contribution à d'autres organismes	<u>(1 071 667)</u>	<u>(1 221 667)</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>4 922 171</u>	<u>(578 164)</u>
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	2 917 540	1 531 262
Fonds affectés au soutien à la recherche et au développement pédagogique de l'École	4 918 077	2 420 793
Fonds grevés d'affectations d'origine externe – dotation	2 050 257	1 934 091
Fonds affectés au Fonds des immobilisations	1 275 000	1 275 000
Fonds affectés aux bourses	676 645	600 198
Fonds du directeur	1 369 439	1 212 203
Campus centre-ville	30 000 000	30 000 000
Apports non affectés	<u>1 196 794</u>	<u>391 868</u>
	<u>44 403 752</u>	<u>39 365 415</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Fondation HEC Montréal (suite)

	<u>2019-12-31</u>	<u>2018-12-31</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(1 764 678)	3 289 528
Activités d'investissement	2 878 177	(1 393 404)
Activités de financement	<u>116 166</u>	<u>122 229</u>
Augmentation de l'encaisse	1 229 665	2 018 353
Encaisse au début	<u>3 331 001</u>	<u>1 312 648</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 560 666</u></u>	<u><u>3 331 001</u></u>

Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal

La Fondation universitaire de l'École des HEC de Montréal (la « Fondation ») est constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires. Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'École.

La Fondation n'a engendré aucun surplus pour l'exercice terminé le 31 mai 2020 (205 091 \$ en 2019).

	<u>2020-05-31</u>	<u>2019-05-31</u>
	\$	\$
Résultats des activités et de la situation financière		
Produits	—	883 079
Charges	<u>—</u>	<u>677 988</u>
Résultats excédentaires avant contribution à l'École	—	205 091
Contribution à l'École*	<u>—</u>	<u>(205 091)</u>
Actif net	<u><u>—</u></u>	<u><u>—</u></u>

À partir du 1^{er} mai 2018, les opérations liées à l'exploitation du stationnement sont incluses dans les activités de l'École dans la section « Entreprises auxiliaires ». La Fondation universitaire est dissoute.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Gestion, Revue internationale de gestion

La Revue est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle publie trimestriellement la revue *Gestion*, *Revue internationale de gestion*, et les recueils de la collection *Racines du Savoir*.

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	<u>277 974</u>	<u>342 182</u>
Total du passif	49 792	77 470
Actif net	<u>228 182</u>	<u>264 712</u>
	<u>277 974</u>	<u>342 182</u>
Résultats des activités		
Produits	307 864	289 207
Charges	(794 394)	(687 655)
Contribution de HEC Montréal	<u>450 000</u>	<u>456 290</u>
Résultats excédentaires (insuffisants)	<u>(36 530)</u>	<u>57 842</u>

Valorisation Gestion, société en commandite

Valorisation Gestion, société en commandite (la « société en commandite ») est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec et de la Loi sur les publicités légales des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. La société en commandite a pour mission d'effectuer la valorisation et la commercialisation de la propriété intellectuelle provenant du travail des chercheurs œuvrant à l'École et d'investir dans des projets prometteurs en vue de favoriser la maturité économique ainsi, un intérêt économique existe avec cette entité.

Les états financiers condensés de la société en commandite ne sont pas présentés puisque les principaux postes des états financiers de l'organisme ne sont pas importants.

Institut canadien des dérivés

L'École a un intérêt économique dans l'Institut canadien des dérivés (l'« Institut »), organisme sans but lucratif, qui a pour mission de contribuer au rayonnement de la place financière de Montréal dans le secteur des instruments dérivés et des produits structurés par l'intermédiaire de projets de formation et de recherche adaptés aux besoins de l'industrie. L'Institut est une initiative conjointe de l'Autorité des marchés financiers, du ministère des Finances du Québec et de l'École. L'École fournit des services au profit de l'Institut.

Les apports de l'École sont sous forme de fournitures et de services qui s'élèvent à 594 887 \$ (585 713 \$ en 2019). Ces apports consistent en salaires, en soutien académique, en bases de données, en infrastructures et en administration. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

18 – ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

Intercetco Management inc.

L'École a une influence notable par l'intermédiaire d'une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique. Dans ses états financiers, l'École comptabilise sa participation à la valeur de consolidation.

La société n'a eu aucun contrat de formation au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2020.

19 – ENGAGEMENTS

Édifice au centre-ville de Montréal

L'École s'est engagée dans un projet de construction d'un édifice au centre-ville de Montréal pour un montant de 132 950 000 \$ avec un entrepreneur général.

Location de locaux

L'École s'est engagée, d'après des contrats de location échéant le 31 août 2023, à verser 2 048 269 \$ pour la location de locaux. Les paiements minimaux exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 860 341 \$ en 2021, à 752 387 \$ en 2022, à et à 435 541 \$ en 2023.

20 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'École est aux prises avec des questions juridiques et litigieuses dont le dénouement ne peut être prévu avec certitude au 30 avril 2020. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y aura pas de répercussions importantes sur sa situation financière et sur les résultats de ses activités, compte tenu des couvertures d'assurance dont certains de ces éléments font l'objet.

Le 15 mai 2020, une demande d'exercer une action collective contre la plupart des universités québécoises a été déposée afin que les étudiants puissent récupérer une partie des frais payés à la session d'hiver 2020, perturbée par la COVID-19. Le montant réclamé est de 30 \$/crédit. À la date des états financiers, il n'est pas possible d'évaluer l'issue de cette demande ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

La propagation du virus de la COVID-19, qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, a amené bon nombre de gouvernements à mettre en place des mesures exceptionnelles pour en freiner la progression. Cette crise sanitaire mondiale majeure continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. L'École a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

21 – INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'École est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et en parts de fonds communs de placement. L'École a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les subventions à recevoir, les débiteurs et autres sommes à recevoir (excluant les taxes à la consommation) et les placements en obligations, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'École. Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif aux subventions à recevoir et une partie des débiteurs et autres sommes à recevoir est considéré comme négligeable puisque ces derniers concernent des sommes à recevoir de gouvernements.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'École l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

– *Risque de change*

L'École est exposée au risque de change en raison des placements en actions étrangères libellées en devises détenues dans le Fonds de dotation. Les actifs libellés en devises se détaillent comme suit :

	<u>2020-04-30</u>	<u>2019-04-30</u>
	\$	\$
Dollars américains	14 700 001	13 873 839
Euros	1 289 817	2 340 110
Yens	333 745	1 061 525
Autres	655 703	768 469
	<u>16 979 266</u>	<u>18 043 943</u>

La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Notes complémentaires

Au 30 avril 2020

21 – INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

– Risque de taux d'intérêt

L'École est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements en obligations et les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'École au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires portent intérêt à taux variable et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'École au risque de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

– Risque de prix autre

L'École est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et en parts de fonds communs de placement étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'École est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'École est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Au 30 avril 2020, la valeur comptable des actifs financiers de l'École qui sont évalués au coût après amortissement totalise 50 615 604 \$ (44 347 598 \$ au 30 avril 2019), tandis que celle des actifs financiers évalués à la juste valeur totalise 66 765 082 \$ (71 595 931 \$ au 30 avril 2019).